

Les conférences de l'AFOS à Paris



DPC 8740

LE MOT DU PRESIDENT

Après avoir été un de nos premiers conférenciers, Rudyard BESSIS nous fait l'honneur de revenir nous expliquer les subtilités de nos obligations professionnelles. Il nous donnera ses pertinents conseils et ses réflexions sur la CCAM. Il conclura sa prestation en nous indiquant son point de vue sur l'avenir de la profession. Quel programme ... Venez nombreux !!!!

CONFERENCE 19

Lieu de la conférence : 75 PARIS

LA CCAM LA NOUVELLE CONVENTION COTATIONS CCAM – QUE FAIRE – COMMENT FAIRE



Par Maître Rudyard BESSIS :

Avocat au Barreau de Paris
.DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE,
.DOCTEUR EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES,
.DOCTEUR EN DROIT,

Auteur du « Guide d'utilisation de la nomenclature » seul ouvrage expliquant la nomenclature en Odontostomatologie
Et auteur des « procédures disciplinaires à l'encontre des professionnels de santé et des auxiliaires médicaux » seul livre à expliquer le Droit disciplinaire

Le jeudi 18 AVRIL 2019 (à Paris)

DE 09H00 A 18H00

Comment éviter les écueils de la Nomenclature. Comment éviter les conflits avec les Organismes sociaux. Comment se prémunir des plaintes de patients, de confrères, des Ordres ... Nomenclature / CCAM les différences entre ces deux "nomenclatures". Le devenir de la profession à l'aube de la nouvelle Convention. Le devenir de la profession face à l'Europe de la concurrence déloyale. Le lobbying anti professionnel extérieur et interne. La convention 2012. Peut-on éviter la prise de pouvoir des mutuelles sur notre profession.

Conclusion : La chirurgie dentaire : Une PROFESSION en PLEIN ESSOR ? Le LIBERALISME DENTAIRE peut-il survivre aux réformes gouvernementales?

COUPON REPONSE A DECOUPER ET A RETOURNER
PAR COURRIER ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT A :

AFOS 12 bis, rue du Cadran – 94220 Charenton
Tél. : 09.50.63.82.45 (prix d'un appel local)
Site Internet : www.lafos.fr - email : info@lafos.fr

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Portable :
E-mail :

Je souhaite m'inscrire à la conférence :

- ◇ 19 – CCAM – REGLEMENT ARBITRAL – le 18 avril 2019 à Paris, (400 € Adhérent & 450 € non Adhérent)
- ◇ 04 – La Formation à la Radio Protection – le 04 avril 2019 (290 € Adhérent & 340 € non Adhérent)
- ◇ 17 – Injection Ac. HYALURONIQUE – le 14 mars 2019 (700 € Adhérent & 750 € non Adhérent)
- ◇ 12 – AFSGU 2 – Remise à niveau – le 26 mars 2019 (300 € Adhérent & 350 € non Adhérent)
- ◇ 14 – Usage du MEOPA – les 24 et 25 avril 2019 (770 € Adhérent & 820 € non Adhérent)
- ◇ 26 – Douleurs et troubles de l'ATM – les 05 et 06 décembre 2019 (770 € Adhérent & 820 € non Adhérent)



**Je m'inscris à la conférence
du 18 AVRIL 2019 :**

Adhérent : 400 €
Non-adhérent : 450 €
J'adhère à l'AFOS : 50 €
Total : _____

Un email ou un courrier de confirmation vous sera envoyé dès la réception de votre coupon accompagné de votre règlement.